



Projet de retrait d un decret de naturalisation

Par **mido 16**, le **09/04/2012 à 13:42**

Bonjour,rnje reçu un projet de retrait de mon decret de naturalisation par la motif suivent . je pas declare mon mariage pendant la periode de ma demande de naturalisation . je voulait savoir quesque je doit faire malgre je ete de bonne foi car je n ait pas specialiste de la loi et je savais pas que il fau declare quant en smarie a letranger merci davance de votre reponse.

Par **Dsab2**, le **09/04/2012 à 15:49**

bonjour,rnrnEn tant qu'avocate je ne peux que vous conseiller de faire un recours gracieux en justifiant de votre bonne foi. Attention a bien respecter les délais.rnCordialement

Par **mido 16**, le **09/04/2012 à 18:14**

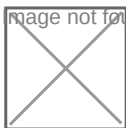
bonjour . merci beoucoup pour votre reponse .. je reçu le corrier le 31/03/2012 pui je envoiye un recours gracieux le 03/04/2012 ile t arrive le 05/04/2012 ce bon je respecte le delait en fetes juste por savoirs ca prend combien de temps pour la reponse et esque pour le moment je besoin d un avocat au pas ?VEUILLEZ ACCEPTE MES SALUTATION RESPECTUEUSE .

Par **Dsab2**, le **09/04/2012 à 21:25**

Bonjour, de mon experience, si vous ne recevez pas de réponse d'ici un mois, cela n'est pas

positif . Il m est difficile de vous dire si votre dossier requiert l'assistance d'un avocat sans en annalyser les éléments. Cela dépend de la complexité du dossier et des éléments en votre faveur.rnCordialement

Par **shonauhd12**, le **10/04/2012 à 09:32**



Bonne réflexion ..

Par **mido 16**, le **08/05/2012 à 15:12**

bonlour . je vien de recevoir un e mail de reze .voici l email rnrnj ai lhonneur de vous informe que le projet de decret rapportant le decret rindu 24 juin jornal officiel le 26 juin vous ayant conferé la nationalite francaise rnest toujours en cours d instriction dans mes service rnvous utilement m adresser vos copie d avie d imposition de 2008 et 2009ert 2010 rnet la declaration de 2011 . rnrnje voulais savoirs votre avie svp . rnrnrnje vous remerci

Par **sénéfontenay**, le **23/05/2013 à 16:56**

mido où est que vous en êtes?

Par **cipion19**, le **14/06/2015 à 11:47**

bonjour,rnj'ai reçu la notification de retret de la nationalité après un recours administratif, je veux savoir si je reprend ma carte de séjour après le retret de la nationalité ?

Par **Azz**, le **13/06/2018 à 15:05**

Tapez votre textemessage(s), Inscription le 04/06/18rnBonjour rnJ ai eu le mm souci que toi j aimerais bien s avoir comment ça c passé pour toi au bout de combien de temps ta reçu la notification et a ce que ta retrouve ta situation d avant si c pas galère . j ai fait le recours depuis 3mois pas de réponse rnMerci bcp pour ta réponse rnMerci

Par **Lk750013**, le **27/12/2022 à 02:41**

Bjr avez vous repris votre carte de séjour comment cela s'est passé